

DESCRIPTIF DE LA FORMATION	
Titre Professionnel « animateur d'Équitation » RNCP 37414	
Sous réserve de mise à jour en cours d'année	
Public concerné	Elle s'adresse à des jeunes de 16 à 29 ans sortis du système scolaire ou pas Après une 3ème de collège ou une 3ème d'alternance
Nombre	Nombre : 10
Prérequis, modalités et délai d'accès	- Niveau minimum : 3ème ou équivalent - Être titulaire du Galop 5 de Pleine nature ou du Degré 1. - Être titulaire du PSC1 - Fournir un certificat médical - Réussir le test d'entrée (payant) : • 15 minutes de cours avec les élèves • Test à cheval (dressage) • Parcours d'obstacles • Test écrit <u>concernant</u> les soins • Entretien oral - Accessible aux personnes en situation de handicap
Présentation générale	L'animateur d'Équitation est un titre à finalité professionnelle, de niveau 3, délivré par le FFE. Le niveau 3 atteste la capacité à effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, des outils, des matériels et des informations de base, dans un contexte connu, ainsi que la capacité à adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances.

Objectifs	Les compétences attestées par le titre permettent à tous les titulaires d'exercer les activités suivantes, sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau 4 ou supérieur : - Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre - Participer à l'encadrement des activités équestre jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés - Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur.
------------------	---

Contenu de la formation	- Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240 heures - Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100 heures - Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80 heures - Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70 heures
Méthodes mobilisées	Méthodes pédagogiques : Face à face pédagogique avec interactions, échanges et analyses de pratiques, Temps de travail à distance Visites d'entreprise Mises en situation, jeux de rôle, exercices Travaux de groupe Etudes de cas/visites/conférences/débats/films/vidéos

	Moyens pédagogiques : Supports documentaires : papier et numériques Vidéoprojecteur, Supports de cours : papier, numériques Internet
Modalités d'évaluation	3 blocs de compétences évalués à la MFR de l'Est et au CLUB HIPPIQUE DE BOURBON, par un jury composé du Directeur technique national de la FFE ou son représentant (Président du jury), et d'au moins 2 représentants qualifiés de la profession. • Bloc 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre • Bloc 2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité • Bloc 3 – Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être
Compétences / Capacités professionnelles visées	Les compétences professionnelles visées sont : • Techniques • Relationnelles • Managériales • Organisationnelles • Analytiques • Informatiques • Transversales
Durée	La formation se déroule sur 1 an en alternance : - 3 jours en entreprise - 1 jour à la MFR - 1 jour au Club Hippique de Bourbon
Délai d'accès	Inscriptions fermées
Date d'entrée	25 février 2025

Lieu	MFR de l'est. 1091 Chemin Bel Ombre 97440 Saint André
-------------	---

Tarif	Gratuit, Hébergement et repas : subvention OPCO (Opérateur de Compétences, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion). Financement OPCO (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), Région Réunion (Pass'Formation), Agéfiph, CPF.
Responsable de l'action. Contact	Mme Nora BARRI mfr.st-andre@mfr.asso.fr 0262460188
Formateurs, animateurs et intervenants	Formateurs des MFR, intervenants extérieurs, professionnels...
Suivi de l'action	Administratif & pédagogique
Evaluation de l'action	A la fin de la formation et en cas de réussite, le Titre Professionnel « <u>Animateur d'Équitation</u> » sera <u>délivré aux apprenants.</u>
Passerelles et débouchés possibles	Cette action a pour finalité de préparer le futur participant à être polyvalent au regard de l'âge des publics, de l'activité encadrée et de la cavalerie. Cette polyvalence le rend plus facilement employable en élargissant la base des employeurs potentiels.
Accessibilité	Accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve de préconisation de l'AGEFIPH
Taux de réussite	50% (une apprenante n'a pas pu réaliser la partie pratique pour cause d'arrêt maladie)
Devenir des apprenants	Une apprentie va être embauchée par son entreprise d'accueil, une apprentie doit passer la partie pratique prochainement